

Service adhérent FNAR : la convention collective

Dans la branche de la distribution et réparation des agroéquipements (SDLM), la convention collective est un accord conclu entre les organisations patronales du secteur (dont la FNAR) et les syndicats de salariés représentatifs.

Elle complète la législation du travail par des dispositions propres au champ professionnel des entreprises.

D'une manière générale, la convention collective fixe les conditions de travail et de rémunération, la classification des salariés, les conditions d'embauche et de rupture du contrat de travail, les aménagements du temps de travail, le régime des congés payés et des congés spéciaux, les modalités de représentation et d'expression des salariés, etc.

Dans la branche, une nouvelle version de la convention collective est applicable depuis décembre 2013. L'ancienne version datant de 1985 était devenue obsolète et difficile à appliquer du fait de la superposition de nombreux textes.



Afin de moderniser la convention collective, de la « nettoyer » de ses erreurs et de l'adapter à la réalité des entreprises, la FNAR, les autres organisations professionnelles et les syndicats de salariés de la branche

ont procédé pendant 4 ans à sa réécriture.

Le chantier achevé, le texte a été soumis à l'examen du ministère du travail qui l'a validé en octobre 2013, ce qui l'a rendu obligatoire-



ment applicable par toutes les entreprises du secteur (*Arrêté du 23/10/2013—JO du 3/11*).

Pour ses adhérents, la FNAR publie une nouvelle édition papier de la convention collective, sous classeur pour en faciliter la mise à jour par courrier ou en téléchargement.

De plus, pour accompagner les employeurs, **la FNAR organise des journées de formation sur l'application de cette nouvelle convention collective.**

Pour les adhérents qui souhaitent se procurer l'édition FNAR de la convention collective ou être informé des prochains stages dans leur région, contactez le service social de la FNAR :

☎ : 01 44 67 89 78 ■

Dernières nouveautés dans la convention collective de la branche :

Ces dernières années, plusieurs accords ont été conclus entre les partenaires sociaux de la branche, dont les principaux ont concerné les thèmes suivants :

- la désignation de l'OPCO de branche,
- la définition des coûts des contrats d'apprentissage,
- l'intéressement et le plan d'épargne entreprise
- la révision du régime de prévoyance et du régime de complémentaire santé de la branche,
- le travail à temps partiel,
- le CDD de branche,
- la réforme de la formation professionnelle,
- les minima salariaux conventionnels ■

Service adhérent FNAR : L'assistance téléphonique et la librairie

L'ASSISTANCE TELEPHONIQUE

UN SERVICE GRATUIT RESERVE AUX ADHERENTS

POUR VOUS PERMETTRE

- de mieux connaître vos droits
- de prévenir et éviter les litiges
- de décider en connaissance de cause

POUR VOUS DONNER

- l'information dont vous avez besoin sur les questions d'ordre juridique, réglementaire et social

POUR VOUS ACCOMPAGNER

- dans la résolution de vos litiges

LA FNAR VOUS PROPOSE

- un service juridique et social gratuit
- une assistance téléphonique quotidienne
- un accueil personnalisé
- disponible du lundi au vendredi, 9-16 h
- un service réservé aux adhérents FNAR



LIBRAIRIE

LA FNAR, c'est aussi de l'information, des publications et des fournitures

→ un accès à la réglementation professionnelle et sociale du secteur :

- Convention Collective « Tracteurs et Matériels agricoles, Parcs et Jardins, Maréchalerie »
- Qualité, sécurité et conditions de travail, gestion des déchets
- Formation initiale (filières, diplômes, centres de formation, ...)



- **de l'info** : une lettre d'informations rapides, un service d'alerte par messagerie électronique, des fiches pratiques d'informations réglementaires, des dossiers techniques, des modèles de contrats, des courriers-type, ...

- **des fournitures** : liasse de prise en charge des matériels, plaques-consignes de sécurité, pictogrammes de sécurité, ...



Important : le service téléphonique FNAR n'offre qu'une assistance, il ne constitue pas un engagement quant au règlement de litige éventuel. Pour compléter ce service, la FNAR propose à ses adhérents de souscrire individuellement et volontairement à un contrat de Protection Juridique professionnelle négocié pour leur compte.

[FNAR] votre organisation professionnelle nationale

La FNAR est l'organisation professionnelle nationale qui réunit les entreprises artisanales en machinisme agricole, parcs et jardins, équipements d'élevage, métallerie construction, maréchalerie.

La FNAR représente les entreprises auprès des pouvoirs publics. En tant que partenaire social, elle participe à la négociation de la convention collective du secteur. Enfin, elle développe des services pour accompagner les entreprises dans les domaines du conseil, de l'information et de la formation. Le réseau FNAR, proches des entreprises, couvre 75 départements au travers de 30 organisations départementales ou régionales et 3 organisations nationales.

La FNAR est membre de l'U2P (Union des Entreprises de Proximité, ex-UPA) ■

Dossier d'adhésion adressé sur demande au 01 44 67 89 78 ou par mail : info@fnar.fr

Les publications du trimestre

récapitulatif des documents et supports d'information mis en ligne sur le site fnar.fr

Rubrique : FICHES TECHNIQUES FNAR

Dernières fiches techniques mises en ligne :

- Fiche n°341 : *Social* / salaires minima conventionnels au 1^{er} mars 2021
- Fiche n°340 : *Social* / fin des aides exceptionnels à l'embauche
- Fiche n°339 : *Commercial* / la médiation en cas de litige avec un client consommateur
- Fiche n°338 : *Sécurité* / covid 19 : protocole de santé-sécurité en entreprise - mise à jour
- Fiche n°337 : *Social* / chiffres utiles 2021
- Fiche n°336 : *Social* / barèmes au 1er janvier 2021
- Fiche n°335 : *Sécurité* / covid 19 : modèle de note de service consignes de sécurité
- Fiche n°334 : *Sécurité* / covid 19 : protocole de santé-sécurité en entreprise
- Fiche n°333 : *Gestion* / fin des tarifs règlementés gaz-électricité
- Fiche n°332 : *Reglementation*/ concevoir, tester, exposer un materiel agricole
- Fiche n°331 : *Reglementation*/ le freinage des véhicules agricoles—mise à jour
- Fiche n°330 : *Social* / salaires minima conventionnels au 1^{er} mars 2020
- Fiche n°329 : *Social* / barèmes au 1er janvier 2020
- SST I 001 : *Sécurité et conditions de travail* / affichage et signalisation
- SST I 002 : *Sécurité et conditions de travail* / organisation des secours
- Fiche n°328 : *Gestion* / la facturation électronique
- Fiche n°327 : *Reglementation*/ le freinage des véhicules agricoles

Fiches réservées aux adhérents FNAR : en téléchargement sur l'espace sécurisé du site www.fnar.fr

Rubrique : DOSSIERS FNAR

Derniers documents mis en ligne :

- Etude sur l'impact du numérique et des nouvelles technologies sur les métiers de la branche (machinisme agricole, espaces verts)
- Fiches pratiques : sécurité et conditions de travail (volumes 1 à 5)
- Guide : gestion des ateliers : hygiène, sécurité et conditions de travail
- Dossier : le RGPD en pratique : ce qu'il faut faire
- Guide : prévention des risques et mesure de la pénibilité dans les petites entreprises
- Guide : lutter contre les addictions dans l'entreprise (alcool, drogues, ...)
- Etude sur l'emploi dans la branche – secteurs du machinisme agricole et des espaces verts
- Livret d'accueil du nouvel apprenti
- Livret d'accueil du nouvel embauché

Documents réservés aux adhérents FNAR sur l'espace sécurisé du site www.fnar.fr

- Convention Collective : mise à jour des avenants et accords